

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du Jeudi 19 Octobre 2017

Conseillers communautaires en exercice : 129

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 2.1, Motion, 0.3

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h10.

Étaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX (jusqu'au 0.2) Arguel : M. Claude GRESSET-BOURGEOIS suppléant de M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU suppléante de M. Alain PARIS Besançon : M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE (jusqu'au 0.2), M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à partir du 2.1), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Guéric CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE (jusqu'au 0.2), Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL YASSA, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Abdel GHEZALI, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, M. Philippe MOUGIN, Mme Sophie PESEUX (à partir du 2.1), Mme Danielle POISSENOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Rémi STHAL (jusqu'au 0.2), Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE Bonnay : M. Gilles ORY Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du 2.1) Busy : M. Alain FELICE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chaudfontaine : M. Jacky LOUISON (à partir du 2.1) Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 2.1) Chevroz : M. Yves BILLECARD Cussey-sur-l'ognon : M. Jacques GIRAUD Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY (à partir du 2.1) Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY Franois : Mme Françoise GILLET suppléante de M. Claude PREIONI Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN Gennes : Mme Thérèse ROBERT (à partir du 2.1) Grandfontaine : M. François LOPEZ Larnod : M. Sébastien CUINET suppléant de M. Hugues TRUDET Les Auxons : M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT Miserey-Salines : M. Marcel FELT (jusqu'à la motion) Montfaucou : M. Pierre CONTOZ Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (à partir du 2.1) Nancray : M. Vincent FIETIER Novillars : Mme Aurore HERNANDEZ suppléante de M. Philippe BELUCHE (jusqu'à la motion) Osselle-Routelle : M. Daniel CUCHE, Mme Anne OLSZAK Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE (jusqu'à la motion) Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Pugey : M. Frank LAIDIE Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPERRIN Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET, M. Pascal ROUTHIER Saône : M. Yoran DELARUE Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Alain LORIGUET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Vaire : M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD Venise : M. Jean-Claude CONTINI Vieilley : Mme Christiane ZOBENBULLER Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL (à partir du 2.1)

Étaient absents : Besançon : M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET, M. Pascal BONNET, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Emmanuel DUMONT, M. Michel OMOURI, M. Yannick POUJET, M. Dominique SCHAUSS, Mme Mina SEBBAH, Mme Marie ZEHAF Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Chalèze : M. Gilbert PACAUD Champoux : M. Philippe COURTOT Chemaudin et Vaux : M. Gilbert GAVIGNET Châtilion-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT La Chevillotte : M. Roger BOROWIK La Vèze : Mme Catherine CUINET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Marchaux : M. Patrick CORNE Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Merrey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Noironte : M. Claude MAIRE Palise : M. Daniel GAUTHEROT Torpes : M. Denis JACQUIN Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY

Secrétaire de séance : Mme Catherine COMTE-DELEUZE

Procurations de vote :

Mandants : T. JAVAUX (à partir du 2.1), J. ACARD, E. ALAUZET, T. BIZE (à partir du 2.1), P. BONNET, P. CURIE (à partir du 2.1), Y.M. DAHOUI, M.L. DALPHIN, E. DUMONT, M. OMOURI, Y. POUJET, D. SCHAUSS, M. ZEHAF, A. BLESSEMAILLE (jusqu'au 0.2), C. BOTTERON, P. CORNE (à partir du 2.1), D. PARIS (jusqu'à la motion), P. DUCHEZEAU, D. GAUTHEROT, R. STEPOURJINE (à partir du 0.3), J.M. JOUFFROY

Mandataires : A BLESSEMAILLE (à partir du 2.1), P. MOUGIN, C. THIEBAUT, C. LIME (à partir du 2.1), J. GROSPERRIN, G. CHALNOT (à partir du 2.1), M. LOYAT, C. WERTHE, F. ALLEMANN, L. FAGAUT, N. BODIN, D. DARD, A. GHEZALI, J. KRIEGER (jusqu'au 0.2), S. RUTKOWSKI, J. LOUISON (à partir du 2.1), R. STEPOURJINE (jusqu'à la motion), E. MAILLOT, G. ORY, G. BAULIEU (à partir du 0.3), P. ROUTHIER

Délibération n°2017/003826

Rapport Motion - Motion du Grand Besançon relative au projet de suppression de desserte de la gare de Franois sur l'axe Besançon-Dijon

Motion du Grand Besançon relative au projet de suppression de desserte de la gare de Franois sur l'axe Besançon-Dijon

Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président

Le Grand Besançon dénonce la décision de supprimer tous les arrêts de trains de l'axe Besançon-Dijon à la gare de Franois.

Le service ferroviaire du 10 décembre 2017, conçu par la Région Bourgogne Franche-Comté, prévoit la suppression pure et simple des 7 A/R quotidiens sur l'axe Dijon-Besançon à destination ou en provenance de Franois, pour ne conserver que les arrêts de l'axe Besançon-Lons.

Informé du projet de suppression, le Président du Grand Besançon Jean-Louis FOUSSERET a exprimé son opposition à la Présidente de Région et a demandé le réexamen de ces propositions. Par communiqué de presse en date du 2 octobre 2017, le Grand Besançon a rendu publique cette position.

Nous ne pouvons que regretter que les rencontres et échanges récents avec la Région Bourgogne Franche-Comté n'aient pas permis d'infléchir la position régionale, malgré l'évidence de l'utilité actuelle de ces dessertes et du rôle que pourrait jouer à l'avenir une desserte ferroviaire améliorée sur un secteur regroupant des milliers d'emplois, autour du CHRU et du Pôle Santé des Hauts-du-Chazal.

La décision prise n'est pas cohérente avec le développement et les enjeux du développement de l'Ouest bisontin.

Si nous pouvons comprendre les objectifs qui animent la Région, notamment sur la volonté d'amélioration de la performance du service (régularité, cadencement, facilité pour les usagers occasionnels, etc.), nous ne partageons pas les mêmes analyses sur l'utilité actuelle de cette halte, qui conduirait au caractère inévitable de la suppression de ces services.

Cette décision serait très préjudiciable à la desserte et à l'animation de l'Ouest bisontin (secteur de Franois, Hauts-du-Chazal, Université, CHRU). Dès 2005, le Grand Besançon a engagé une étude conjointe avec la Région sur le potentiel de ce territoire « Ouest bisontin ». La Région avait alors décidé, dans un premier temps, de précisément renforcer l'offre sur la halte de Franois dans l'attente des résultats de l'étude et de la réalisation possible d'une nouvelle halte, dont le site reste à définir. Ce projet de halte a été identifié au sein du SRIT (Schéma Régional des Infrastructures de Transport) 2015-2025 comme un pôle ayant une fonction régionale, localisé sur les deux axes ferroviaires majeurs (Saône-Doubs et Revermont).

Le Grand Besançon continue donc à promouvoir l'intermodalité et la coordination entre les services GINKO et Ter, conformément à l'esprit qui a animé notre partenariat avec la Région depuis ces dernières années.

Nous exprimerons à nouveau notre position lors de la réunion publique du mercredi 25 octobre à la mairie de Franois, à laquelle le 1^{er} Vice-président de la Région sera présent.

Aussi, les élus du Grand Besançon, réunis en Conseil Communautaire le 19 octobre 2017 demandent à la Région Bourgogne Franche-Comté de revoir son dispositif en maintenant une desserte ferroviaire à Franois sur la ligne Besançon-Dijon.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur cette motion.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 114
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prennent pas part au vote : 0

Délibération du Conseil de Communauté du Jeudi 19 Octobre 2017
Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Préfecture du Doubs

Reçu le 24 OCT. 2017

Contrôle de légalité

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président